

Le Bureau fédéral du Plan démarre le processus de chiffrage des programmes électoraux

Le Bureau fédéral du Plan a entamé les travaux de chiffrage des programmes électoraux des 13 partis politiques représentés à la Chambre des Représentants. Ces partis politiques avaient jusqu'au 31 janvier pour transmettre au Bureau fédéral du Plan 3 à 5 priorités de leur programme électoral, chaque priorité pouvant contenir plusieurs mesures. Tous les partis politiques concernés ont envoyé leur liste de priorités en temps utile. Le Bureau fédéral du Plan a reçu en moyenne une trentaine de mesures par parti réparties quasiment toujours sur 5 priorités.

Le Bureau fédéral du Plan dispose à présent de 40 jours pour communiquer aux partis politiques un projet de chiffrage de leur liste de priorités. Cette évaluation portera sur l'impact de ces mesures sur les finances publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat de groupes de la population, la protection sociale, la mobilité et l'énergie. Sur la base de ces résultats, les partis politiques auront ensuite 30 jours pour éventuellement ajuster certaines mesures.

Durant toute la procédure, les échanges avec les partis politiques seront strictement confidentiels; le Bureau fédéral du Plan ne communiquera donc aucun résultat intermédiaire.

Le Bureau fédéral du Plan publiera les résultats du chiffrage le 26 avril 2019.

Pour plus d'infos : <https://www.plan.be/aboutus/overview.php?lang=fr&TM=77>

Pour plus d'informations:
Philippe Donnay, 02/507.74.11, phd@plan.be
Jan Verschooten, 02/507.74.15, jav@plan.be